

La Fondation Madeli-Aide lance ses premières bourses

Pour encourager les jeunes Madelinots dans la poursuite d'études post-secondaires



Le conseil d'administration de la Fondation Madeli-Aide. Dans l'ordre, assis, Gérard Déraspe, Jean Lapierre, Michel Carbonneau, Dorothee Boudreau. Debout, Jean Chiasson, Paul Painchaud, Paul Delaney, William Deveau et Hubert Arseneau.

La Fondation Madeli-Aide, un organisme de bienfaisance qui vient d'être mis sur pied par un groupe de personnes originaires des Îles-de-la-Madeleine, lance un appel à tous les jeunes Madelinots qui poursuivent leurs études post-secondaires de poser leur candidature pour l'obtention d'une des 30 bourses de 500\$ chacune, qui seront attribuées au cours de l'été prochain. Les candidats et candidates ont jusqu'au 21 juin pour faire parvenir leur demande. Voir Annonce dans cette édition du Radar et la suivante.

Pour sa première année, la Fondation dispose d'une somme de quinze milles dollars (15 000\$), fruit de dons divers. Trois catégories de bourses seront attribuées: 10

Mouvement Social Madelinot, 10 bourses Frank Décoste et Marie Anne Landry, 10 bourses de la Fondation Madeli-Aide.

Le comité de sélection qui décidera à qui confier ces montants est composé de Pierre Thériault, Amélie Deveau, Valmont Richard et Marcel Cyr.

La Fondation est dirigée par un conseil d'administration de neuf membres, présidé par M. Jean Lapierre, animateur de radio à Montréal. Michel Carbonneau agit comme secrétaire. Les autres administrateurs sont Hubert Arseneau, Dorothee Boudreau, Jean Chiasson, Paul Delaney, Gérard Déraspe, William Deveau et Paul Painchaud.

BOURSES

D'ÉTUDES

1998-1999

La Fondation Madeli-Aide est un organisme de bienfaisance mis sur pied par un groupe de personnes originaires des Îles-de-la-Madeleine qui désirent encourager et promouvoir auprès des jeunes la poursuite d'études post-secondaires.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Fondation Madeli-Aide organise des colloques et conférences d'information sur les opportunités d'avenir, s'occupe de mettre en place un réseau d'appui et de personnes-ressources à l'extérieur des Îles et finalement organise diverses campagnes de levées de fonds.

Pour la première édition 1998-1999 du concours, les bourses d'études totalisent la somme de quinze mille dollars (15 000 \$).

30 bourses d'études de 500\$ chacune seront octroyées pour l'année académique 98-99

- 10 bourses Mouvement Social Madelinot
- 10 bourses Frank Decoste et Marie-Anne Landry
- 10 bourses Fondation Madeli-Aide

Pour qui ?

- Le concours s'adresse aux étudiants originaires des Îles-de-la-Madeleine (incluant ceux de descendance ou d'alliance madelinienne).
- Le candidat doit être inscrit dans une institution post-secondaire et avoir réussi sa dernière année scolaire.

Comment participer ?

- Soumettre un texte de 1 à 2 pages présentant son projet de carrière et son implication possible et future avec le milieu madelinien.
- Indiquer en annexe toute autre forme de bourse que le candidat a reçue ou doit recevoir d'un autre organisme non-gouvernemental.
- Poster sa demande au plus tard le 21 juin 1998 à l'adresse suivante :

**La Fondation Madeli-Aide
6790, rue Messier
Brossard (Québec) J4Y 1X3**

Tél. : 1 (450) 443-0722